

Rénovation de la salle de La Balance

Essertines-sur-Yverdon



Descriptif

L'Etablissement La Balance, propriété communale depuis 2007, comprenant des appartements, un café-restaurant et une salle d'une centaine de places, a donné lieu à diverses rénovations. La dernière en date concerne la salle attenante, devenue salle du conseil communal et salle de rencontres et d'assemblées : en très mauvais état, elle a été rasée et reconstruite.

Avant démolition fin 2015



Après reconstruction en 2016



Architecte : P. Duvillard SA,
Chavornay
Réalisation par divers maîtres d'état
de la région dont :

- Henchoz Maçonnerie SA,
Essertines-sur-Yverdon
- Charpente Kurth SA, Orbe
- Buffat Perrin SA, ferblanterie +
sanitaire, Pailly
- Helion Solar Romandie,
Yverdon : réalisation de la toiture
solaire PV

Total investi : environ CHF 600'000.-.

Rétribution unique pour la toiture solaire : CHF 20'000.-.

Estimation des économies d'énergie réalisées par la rénovation totale de
la salle : ~3'000 litres équivalent-mazout/an.

Démarche et opportunités



Dans le concept énergétique de la commune, datant de 2011, l'assainissement thermique de la salle de La Balance figurait dans le plan d'actions communal à court ou moyen terme.

Cette salle à ossature bois datant des années 1940 était une vraie « passoire thermique », très mal isolée et pleine d'interstices laissant passer les courants d'air.

La rénovation initialement prévue a vite été remplacée par un projet de démolition-reconstruction permettant plus facilement de satisfaire les exigences de standard énergétique et de confort actuelles.

La salle ayant à subir quelques changements de taille (suppression d'une partie en porte-à-faux, surélévation du faîte) et d'aspect (teinte, toiture solaire photovoltaïque intégrée), les travaux furent mis à l'enquête en 2015 et l'investissement y relatif soumis à l'approbation du conseil communal.

La salle est reliée au réseau communal de chauffage à distance à plaquettes de bois.

Avantages et inconvénients



- + La salle (90 places) reconstruite à neuf, très confortable, et dont la gestion est restée en mains communales, a vu son attractivité augmenter en flèche (réservations pour assemblées de sociétés, fêtes de familles, etc.).
- Avec un coefficient d'isolation U des façades, du sol et de la toiture, inférieur à 0.15 W/m²K, la salle satisfait théoriquement les exigences permettant l'obtention de la subvention maximale du Programme Bâtiments de la Confédération (avec le supplément cantonal) ; mais les règles d'attribution ne sont pas respectées : pour y avoir droit, un privé ou une commune doit rénover et non reconstruire à neuf.

Recommandations pour la mise en œuvre

Les pouvoirs publics doivent jouer un rôle moteur dans la mise en œuvre de la politique énergétique voulue par le pays.

Toute rénovation de bâtiment communal devrait faire l'objet d'une analyse de performances énergétiques et d'une amélioration de l'enveloppe si ces performances sont insuffisantes comparées aux recommandations ou normes actuelles. L'opportunité de faire appel aux énergies renouvelables doit être examinée (solaire thermique et/ou photovoltaïque, bois, énergie géothermique, ...).

Personne de contact

Nom : Gygax

Prénom : Alexandre

Fonction : Municipal

Téléphone : 079 455 45 28

Courriel : alexandre.gygax@essertines-sur-yverdon.ch

Evaluation

Temps de mise en œuvre	Coût	Difficulté	Satisfaction globale
< 2ans	-	-	-
2 à 5 ans	Moyen à élevé	Moyenne	Très bonne
>5 ans	-	-	-

Informations complémentaires et références

Subvention fédérale/cantonale pour les travaux d'isolation thermique :
<https://www.vd.ch/themes/environnement/energie/subventions/>

Concepts énergétiques communaux (exemples) :
<https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/communes/energie-environnement-agriculture/energie/concept-energetique-des-communes-vaudoises-cecv/>

Concept énergétique de la commune d'Essertines-sur-Yverdon :
<https://essertines-sur-yverdon.ch/wp-content/uploads/2016/05/concept-energie.pdf>